

L'HISTOIRE D'UN PROJET...

En mars 2010, les collèges d'Issy-les-Moulineaux avec le CLAVIM ont souhaité répondre favorablement à l'appel à projet d'expérimentation sur les compétences des jeunes, initié par M. Martin HIRSCH, Haut commissaire à la jeunesse.

"Cet outil sera un support pour aider les jeunes à réfléchir sur leur projet professionnel, et à faire des choix d'orientation en tenant compte de tous leurs acquis, sans les limiter aux seuls résultats académiques. Ainsi, le livret de compétences permettra de repérer les aptitudes et les atouts que les jeunes développent dans leurs expériences éducatives, qu'elles soient scolaires ou extra-scolaires."

Il s'agit, au travers du livret de compétences, de valoriser les aptitudes et capacités mises en oeuvre par les jeunes lors de pratiques d'activités numériques, culturelles, sportives et citoyennes.

En septembre 2010, le projet est officiellement lancé en présence de M. Marc-Philippe DAUBRESSE, alors Ministre de la jeunesse et des solidarités actives, et des acteurs de ce nouveau dispositif en faveur des jeunes.

Aujourd'hui, le livret est prêt et c'est à vous, parents, de le tester avec votre enfant, afin de lui faire bénéficier d'attestation(s) de compétences, telles qu'elles sont stipulées dans le socle commun de l'éducation nationale, à savoir :

Compétence 6 : les compétences sociales et civiques (connaître les principes et les fondements de la vie civique et sociale/avoir un comportement responsable).

Compétence 7 : l'autonomie et l'initiative (découvrir les métiers et les formations/être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations/faire preuve d'initiative).

À QUI S'ADRESSER ?

Créé en 1981, le CLAVIM est une association loi 1901 en charge de la Jeunesse, de l'Animation et de la Prévention

Coordinateur du dispositif : Bruno JARRY
Directeur du CLAVIM. Tél. : 014 123 86 00

- ➔ **Séjours de vacances/Jean-Pierre BOURDON**
47 rue du Général Leclerc. Tél. : 014 123 86 00
- ➔ **Espace Jeunes Anne Frank/Philippe BAUDOIN**
15 rue Diderot. Tél. : 014 123 83 50
- ➔ **L'Entrepont-Maison des Arches/Marino CRESPINO**
21 chemin de l'Accès à la gare. Tél. : 01 41 46 17 20
- ➔ **L'Atelier Janusz Korczak/Virginie RIVIER**
14 rue du Chevalier de la Barre. Tél. : 014 123 86 10
- ➔ **Maison de Corentin Celton/Ronan CREOFF**
10 rue Henri Mayer. Tél. : 01 47 65 06 87
- ➔ **Maison des Épinettes/Thierry MOUTIN**
impasse des Quatre Vents. Tél. : 01 46 42 91 27
- ➔ **Maison de la Ferme/Fabien RIGAUDEAU**
31/33 rue du Dr Lombard. Tél. : 01 45 29 28 65
- ➔ **Maison des Hauts d'Issy/Stéphane CARCREFF**
16 rue de l'Abbé Derry. Tél. : 014 123 9000
- ➔ **Maison des Îles/Julia OSGANIAN**
53 avenue du Bas-Meudon. Tél. : 01 46 44 12 08
- ➔ **Maison du Val de Seine/Clotilde MARCOS**
13 rue Maurice Berteaux. Tél. : 01 46 48 98 19

Les COLLÈGES d'Issy-les-Moulineaux

Coordinatrice du dispositif : Anouk CHABERT
Principale-Adjointe à Victor Hugo. Tél. : 01 46 38 11 89

- ➔ **Collège Georges Mandel/Principal : Pierre ANSELMO**
12 rue du Bateau Lavoisier. Tél. : 01 40 93 16 80
- ➔ **Collège Henri Matisse/Principal : Paul BAQUIAST**
27 rue Ernest Renan. Tél. : 01 40 93 44 30
- ➔ **Collège de La Paix/Principale : Catherine DONOHUE-WEILL**
66 av. de la Paix. Tél. : 01 46 44 14 31
- ➔ **Collège Victor Hugo/Principale : Annie TOUATI**
22 rue Aristide Briand. Tél. : 01 46 38 11 89



**UN PROJET INNOVANT
POUR TOUS LES COLLÉGIENS
D'ISSY-LES-MOULINEAUX**



Stocklib © Cathy Yeulet


**Livret
de compétences**
d'Issy-les-Moulineaux

Édouard ROSSELET
Inspecteur d'académie
des Hauts-de-Seine

Thierry LEFEVRE
Président du CLAVIM

André SANTINI
Ancien Ministre
Député des Hauts-de-Seine
Maire d'Issy-les-Moulineaux

QUI

Le livret de compétences concerne les collégiens Isséens scolarisés à Georges Mandel, Henri Matisse, La Paix et Victor Hugo.

QUOI

Le livret de compétences permet d'acquérir des attestations de compétences extra-scolaires valables pour l'obtention du brevet des collèges.

POURQUOI

Le Livret de Compétences a pour vocation de promouvoir les aptitudes sociales et relationnelles, artistiques et culturelles, participatives et citoyennes révélées par les jeunes - qualités qui sont aussi fondamentales que les acquisitions scolaires pour leur avenir d'adulte.

Ce Livret est donc conçu comme un complément au livret scolaire, mettant en exergue les compétences d'un jeune, en fonction de son âge, par la délivrance d'attestations.

L'élaboration du Livret de Compétences a été supervisée par un Conseil Scientifique composé de :

Serge BOIMARE, instituteur spécialisé, rééducateur, psychologue clinicien,

Patrice HUERRE, pédopsychiatre

et Jean-Claude RICHET, historien.

QUELQUES EXEMPLES...

En séjour de vacances ou au Club 11/14

Le savoir-vivre, l'implication au service du groupe ou la prise d'initiatives pourront être valorisés dans le cadre du livret.

Dans sa pratique musicale à l'Entrepoint

Mobiliser des amis pour créer un groupe, élaborer des morceaux, puis organiser enregistrements et concerts : ces engagements ont toute leur place dans le parcours d'un jeune !

Au Conseil Communal des Jeunes à l'Espace Jeunes Anne Frank

S'impliquer au service de l'intérêt général, élaborer des projets, représenter la jeunesse de sa ville dans des instances officielles : autant de qualités développées pour sa future vie de citoyen !

Au cours d'une activité théâtre à l'Atelier Janusz Korczak

Savoir prendre la parole en public, mémoriser un texte et l'interpréter, travailler en équipe sur un projet de spectacle : telles sont les occasions de progresser dans l'expression orale et gestuelle et dans l'aisance au quotidien !

Dans un atelier danse en maison de quartier

Le sens de l'écoute et du rythme, la connaissance des gestes techniques, la capacité à mémoriser et à réaliser une chorégraphie en groupe : ces compétences en expression corporelle et gestuelle pourront être attestées dans le livret !

Dans un atelier manga en maison de quartier

Inventer un scénario et des dialogues, utiliser des techniques graphiques pour exprimer un imaginaire personnel et se servir d'outils informatiques pour créer une bande dessinée : savoir allier créativité, technique et précision, voilà qui mérite une reconnaissance formelle !

En séjour de vacances, dans les ateliers et les stages d'aide scolaire, dans les ateliers des maisons de quartier, au Conseil Communal des Jeunes, au cours d'un projet musical ou artistique à l'Entrepoint, pendant un accompagnement à projet à l'Espace Jeunes, lors d'ateliers extra-scolaires au collège, etc.

De janvier à juin 2011, pendant les activités extra-scolaires du CLAVIM ou du collège. C'est la phase d'expérimentation, les collégiens isséens participent à un projet innovant et ambitieux à l'échelle nationale. Le bilan se déroulera à l'été 2011.

Il faut :

- se faire connaître auprès du référent de l'activité où le jeune est inscrit
- passer un entretien individuel
- participer à une réunion collective (pour les parents)
- effectuer un bilan d'étape avec le référent
- participer au bilan final donnant lieu à la remise ou non d'une attestation de compétences.

Toute attestation de compétences sera remise en mains propres au jeune et à ses parents, à charge pour eux de les transmettre ou non au collège.

OÙ

QUAND

COMMENT